



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente et unième session

Victoria Falls (Zimbabwe), 23-27 mars 2020

Résultats de la table ronde des contributeurs au Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF) (11 juin 2019, Malabo [Guinée équatoriale])

Le Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF) a été créé dans l'optique de soutenir des priorités nationales et régionales, en conformité avec le cadre stratégique révisé de la FAO. L'évaluation du Fonds réalisée par le Bureau de l'évaluation de la FAO (OED) a montré le rôle essentiel que joue ce mécanisme dans le contexte africain en palliant une insuffisance structurelle des ressources affectées au développement de l'Afrique. En effet, bien que les priorités du continent soient définies par les États membres, ce sont les partenaires extérieurs qui en déterminent le financement. Le Fonds est connu pour sa gestion très efficace, avec des frais généraux administratifs réduits: la quasi-totalité des financements obtenus a ainsi pu être reversée directement aux bénéficiaires dans les pays. En outre, étant donné que les gestionnaires ont pris soin d'éviter les doublons dans les méthodes de travail, le coût des transactions est relativement faible. Le Fonds a su créer des synergies et tirer parti des capacités et des ressources d'autres projets financés par les partenaires de développement afin d'obtenir des effets catalyseurs. Il permet de mettre en correspondance, de manière efficace, les défis prioritaires auxquels l'Afrique rurale est confrontée et les solutions de développement susceptibles d'en venir à bout.

Son principal atout est une prise de décision très rapide et efficace au sein de son comité directeur. Le Fonds a déjà beaucoup fait, mais un nombre encore plus élevé de personnes comptent toujours sur son aide. La redynamisation de l'ASTF vise l'accroissement de ses ressources et la mobilisation d'une masse critique de contributeurs parmi les pays africains et leurs partenaires. Pour maintenir l'élan du Fonds et accélérer son impact, il faut le transformer, de manière à élargir la base des donateurs en le rendant plus attrayant pour un nombre accru de contributeurs des pays africains et des partenaires de l'Afrique.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:
Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique
ARC-Secretariat@fao.org

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

I. Introduction

1. La performance globale du portefeuille du Fonds est positive, ses activités allant de l'appui aux politiques en amont, jusqu'au renforcement des capacités aux niveaux institutionnel et individuel. En 2017, l'ASTF avait soutenu 18 projets dans 41 pays d'Afrique subsaharienne, dans des domaines divers. L'évaluation dont le Fonds a fait l'objet et la visite sur le terrain de fonctionnaires de rang supérieur ont montré que les projets du Fonds avaient des retombées positives et d'importants effets catalyseurs, ce qui a conduit d'autres donateurs et des gouvernements à reproduire ses interventions ou à les transposer à plus grande échelle. La souplesse inhérente aux investissements du Fonds permet de mettre l'accent sur les besoins critiques, les nouvelles priorités et la rapidité des interventions face aux principaux défis que connaît la région. Elle permet aussi de renforcer les capacités et les compétences techniques dans de nouveaux domaines pour aider les femmes et les hommes des communautés rurales à répondre aux nouveaux défis. Le Fonds a soutenu des projets qui ont contribué à transposer à plus grande échelle, entre pays africains, de bonnes pratiques, des connaissances et des technologies. Il a montré concrètement la solidarité entre les pays africains en finançant l'échange et la mise en commun de solutions de développement à court terme, notamment en matière de capacités, d'expérience et de connaissances.
2. Le Fonds a contribué à renforcer les partenariats avec les principaux acteurs régionaux du développement en Afrique, comme l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le Fonds a également permis de faciliter des activités intersectorielles qui prennent en charge les dimensions environnementale, sociale et économique des défis d'aujourd'hui. La prévisibilité du financement a été un important facteur de réussite.

II. Réalisations

3. En 2017, l'ASTF avait soutenu 18 projets dans 41 pays d'Afrique subsaharienne, dans des domaines divers. Les projets ont bénéficié de cet appui à divers égards: efficacité accrue, transposition à plus grande échelle, création de synergies et élimination des obstacles. Il ressort de l'évaluation que l'ASTF a amélioré la condition de millions de ruraux en Afrique et que les enseignements à tirer sont nombreux.
4. Au niveau régional, les capacités des pays d'Afrique australe ont été renforcées, qu'il s'agisse de la lutte contre les menaces qui pèsent sur la sécurité sanitaire des aliments et contre les organismes nuisibles des plantes et des animaux, ou de la productivité agricole et du commerce. Quelque 4 500 experts venant de huit pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe ont bénéficié d'un appui à la formation et à la coordination. Grâce à des capacités renforcées en matière de lutte contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontières, la région a pu lutter efficacement contre l'infestation de chenilles légionnaires d'automne. En **Afrique de l'Ouest**, le Fonds a soutenu l'emploi rural décent des jeunes dans les chaînes de valeur de l'aquaculture durable et du manioc. Il a également soutenu des projets d'intervention rapide en Afrique de l'Ouest durant l'épidémie d'Ébola. Des pays d'**Afrique centrale** ont bénéficié d'un appui visant à renforcer la sécurité alimentaire dans les zones urbaines. En **Afrique de l'Est**, le soutien à l'agriculture tenant compte de la nutrition a permis d'améliorer la nutrition et offert de nouveaux débouchés aux jeunes. En 2020, le Fonds a également versé une contribution de 1 million d'USD aux fins du renforcement des capacités en matière de lutte contre le criquet pèlerin dans la Corne de l'Afrique.

[<http://www.fao.org/news/story/fr/item/1260449/icode/>]

5. Les **principaux résultats** enregistrés dans les pays bénéficiaires montrent qu'au Soudan du Sud, dans les zones touchées par le conflit, l'apport nutritionnel s'est amélioré pour près de 200 000 familles. Environ 560 000 animaux ont été protégés du risque d'épizootie grâce à une campagne de vaccination nationale, qui a permis de sauvegarder les moyens de production de 19 000 ménages tout en renforçant leur résilience. Au **Malawi** et au **Mali**, 2 600 familles d'agriculteurs et plus de 1 200 femmes et de jeunes ont été mis à même d'entreprendre des activités efficaces de production et de commercialisation de denrées alimentaires et de démarrer leur propre entreprise, créant ainsi 400 emplois. Par ailleurs, 8 500 ménages du Malawi ont été aidés à la suite d'une inondation, en 2015. Quelque 12 000 petits exploitants ruraux, en **Éthiopie**, notamment des femmes et des jeunes, ont augmenté leurs revenus grâce à un accès amélioré aux intrants et à des stratégies de diversification des moyens d'existence. Au **Niger**, près de 160 000 ménages vulnérables ont amélioré leur productivité agricole et leur sécurité alimentaire grâce à la fourniture d'intrants de qualité et à des investissements favorisant l'élevage et la petite irrigation. En **République centrafricaine**, 16 000 ménages ont bénéficié d'un accès amélioré aux intrants agricoles et ont ainsi pu produire davantage de riz et d'arachide. Une évaluation et des analyses de la sécurité alimentaire ont également été menées grâce à cette aide. Plus de 4 000 familles d'agriculteurs, dans les communautés touchées par la maladie à virus Ébola en **Guinée**, au **Libéria** et en **Sierra Leone**, ont doublé leurs rendements de riz et légumes après avoir bénéficié de programmes de prêts et accédé à des intrants essentiels et à des formations. Les revenus des ménages en Sierra Leone sont passés de zéro à 50-100 USD par semaine. Plus de 1 500 jeunes femmes et hommes, au **Burundi**, au **Kenya**, au **Rwanda** et en **Ouganda**, ont bénéficié d'une amélioration des revenus et d'un accès à la nourriture grâce à la création d'emplois décents et au renforcement des capacités dans les filières de la volaille, des œufs et de l'aquaculture. L'autonomisation de plus de 1 000 femmes en **République démocratique du Congo**, en **Gambie** et en **Eswatini**, notamment les membres d'un club de Dimitra, a été facilitée par une formation englobant la commercialisation et le développement des chaînes de valeur, des techniques agricoles, la lutte contre les ravageurs, ainsi que l'accès au crédit et à des services financiers.

III. Effets multiplicateurs de l'action du Fonds fiduciaire africain de solidarité

6. L'évaluation du Fonds confiée au Bureau de l'évaluation (OED)¹ et la visite sur le terrain de fonctionnaires de rang supérieur ont montré que les projets du Fonds avaient des retombées positives et d'importants effets catalyseurs, ce qui a conduit d'autres donateurs et des gouvernements à reproduire ses interventions ou à les transposer à plus grande échelle. Par exemple, le succès du projet sur l'emploi des jeunes au Rwanda a incité le gouvernement à refaire le même investissement au profit de la filière avicole dans deux autres sites. Au Malawi, le Fonds a mobilisé un financement bilatéral avec l'Union européenne de 6,8 millions d'EUR, ainsi que 32,6 millions d'USD supplémentaires pour reproduire le modèle des écoles pratiques d'agriculture dans dix districts. Au Mali, 1,5 million d'EUR ont été mobilisés auprès du Luxembourg et 318 085 USD auprès du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés afin d'appuyer la mise en œuvre du même type d'interventions dans d'autres régions. Au Libéria, le Fonds a levé 1,2 million d'USD auprès de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse, afin de transposer à plus grande échelle les interventions. Au Niger, le Fonds a mobilisé 810 300 USD auprès du Gouvernement norvégien, afin de transposer à plus grande échelle les activités, au-delà de la zone du projet. Le projet dans la région de l'Afrique australe a entraîné la mobilisation de 3,5 millions d'EUR supplémentaires de la part de l'Union européenne, afin de couvrir les 16 pays de la SADC.

¹ Bureau de l'évaluation (OED) 2016. Évaluation du Fonds fiduciaire africain de solidarité. Série des évaluations de programmes/projets. [<http://www.fao.org/evaluation/oed-home/fr/>].

IV. Réorganisation du Fonds fiduciaire africain de solidarité

7. L'impact de l'ASTF sur la vie de millions de personnes dans les zones rurales a été positif mais, en l'absence d'une recapitalisation, la viabilité du Fonds pourrait être compromise, ainsi que ses objectifs. L'une des principales recommandations d'OED dans l'évaluation de l'ASTF réalisée en 2017 était de faire preuve de volontarisme dans la reconstitution des ressources du Fonds, ce qui nécessite entre autres d'investir dans la communication, et de prévoir des capacités et des manifestations dédiées à la mobilisation de fonds. Dans la même veine, lors de la trentième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique tenue à Khartoum, en février 2018, les ministres de l'agriculture et les chefs de délégation ont salué les réalisations de l'ASTF. Ils ont invité les pays africains à intensifier concrètement leur soutien à la recapitalisation du Fonds et à augmenter leur contribution tout en préconisant une participation nombreuse au Forum de mobilisation des ressources de l'ASTF qui aura lieu en 2019. La présente note d'information décrit l'appel renouvelé de la FAO en faveur d'un élargissement des partenariats de financement sans affectation préalable des fonds destinés à l'ASTF, ainsi que les modalités que l'Organisation a introduites à cet effet.

V. Principales composantes du Fonds fiduciaire africain de solidarité modernisé

8. L'objectif du Fonds est de renouveler l'engagement des parties prenantes et de reconstituer son capital, ce qui permettra d'assurer la poursuite de cette louable initiative. Pour y parvenir, il faut notamment élargir l'assiette du Fonds et attirer des financements d'un plus grand nombre de pays et de partenaires ressources. La modernisation de l'ASTF s'appuie sur une théorie du changement claire, qui le dote des caractéristiques porteuses de transformation nécessaires à la réalisation des résultats souhaités. Les quatre éléments clés de l'ASTF modernisé sont les suivants:
 - a. *Action de soutien visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)*
9. Si l'on veut que les pays africains réalisent les ODD d'ici à 2030, la plupart d'entre eux auront besoin d'être soutenus dans leur transformation et dans l'élaboration de stratégies à long terme et d'une feuille de route dûment chiffrées et échelonnées. Le développement de capacités à l'appui des ODD, le dialogue et la facilitation à vocation intersectorielle et multipartite sur les politiques, le suivi et l'appui en matière de données sont des domaines dans lesquels la plupart des pays ont besoin d'assistance. En l'état actuel des progrès, les pays africains doivent encore relever des défis majeurs pour réussir à mobiliser sur le plan national les ressources et les investissements nécessaires à une planification et une mise en œuvre efficaces des ODD. Viser une expansion marginale des activités sectorielles habituelles ne saurait suffire à la réalisation des ODD. Un soutien coordonné de la FAO par le biais de l'ASTF mettra en évidence la voie de la transformation en la fondant sur les mesures à l'appui de la mise en œuvre des ODD, notamment: i) le suivi des indicateurs relatifs aux ODD et le soutien en matière de données; ii) un dialogue politique et une planification des investissements qui soient intersectoriels et multipartites et iii) des politiques intégrées, des partenariats pour attirer des investissements, la mobilisation de ressources et le renforcement des capacités. Par conséquent, pour que la FAO soutienne efficacement les pays africains dans le contexte du Programme 2030 tout en maintenant sa neutralité et ses fonctions multilatérales, il faut disposer d'un niveau accru de financements non affectés au titre de l'ASTF. Par l'intermédiaire du Fonds, la FAO aidera les pays à mettre en œuvre les ODD au niveau national.

b. Partage et échange de connaissances entre pays africains

10. Les pays africains produisent des données scientifiques et des solutions innovantes permettant d'affronter les défis liés au développement. Il suffirait de tirer parti de ce bagage inestimable pour renforcer la compétitivité de l'Afrique. Une grande partie des connaissances et des capacités dont l'Afrique a besoin sont déjà disponibles dans le continent; il s'agit seulement de les mettre à jour, de les partager et de les appliquer plus largement. L'un des objectifs de l'ASTF est d'encourager la collaboration intra-africaine et de recenser les bonnes pratiques et les institutions africaines d'excellence dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. L'ASTF modernisé soutiendra des plateformes consacrées à l'innovation et au partage de solutions de développement entre les pays. En particulier, on invitera des centres de recherche africains et des groupes de réflexion à se pencher sur des solutions qui contribuent à la réalisation des ODD. Deux voies distinctes sont envisagées:

- a. *Partage et échange de connaissances entre pays africains.* Au fur et à mesure que les pays partageront et échangeront des solutions liées au développement (technologie, compétences, connaissances, expériences et savoir-faire technique), ils pourront apprendre, innover et développer conjointement ou améliorer certaines solutions durables présentant un intérêt mutuel. Le rôle de la production et du partage de nouvelles connaissances est essentiel si l'on veut assurer un flux dynamique de solutions de développement dans le continent²;
- b. *Production et échange de connaissances entre les centres africains d'excellence.* L'ASTF modernisé offre la possibilité de mieux exploiter les centres africains d'excellence et leurs compétences. Il s'agit tout d'abord de les identifier puis de les renforcer, et de recourir à la coopération Sud-Sud pour mettre en rapport les centres existants et encourager le partage des connaissances et l'échange de solutions à l'appui du développement. Le Fonds s'appuiera sur le bilan réalisé par la FAO et la Commission de l'Union africaine (CUA) par le truchement de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). Dans le cadre de cet exercice, on a d'abord dressé un état des centres d'excellence africains existants, puis on a recensé les lacunes en matière de capacités et étudié la manière dont un centre africain pourrait combler ces lacunes et faire évoluer le programme d'action relatif aux systèmes agricoles et alimentaires³.

c. Modalités financières innovantes

11. Les pays africains auront à leur disposition deux volets:

- a. *Favoriser des solutions intra-africaines.* Pour les pays africains contributeurs, un premier atout est que l'ASTF est pris en main par ses membres. À l'instar d'un club, le sentiment d'appropriation renforce la notion de «solidarité» inhérente à l'ASTF, motivant les pays africains à participer ensemble à son financement, puisque ce fonds fiduciaire est «le leur». L'ASTF fait ainsi office de «fonds de facilitation» efficace, qui aide les pays africains à réaliser leurs engagements prioritaires. Il permet en effet de

² La coopération Sud-Sud est un instrument novateur qui facilite la mise en commun des connaissances technologiques, le transfert de savoir-faire et d'autres solutions au service du renforcement des capacités entre les pays du sud.

³ Neuf des centres africains d'excellence examinés étaient ceux indiqués par les gouvernements ou reconnus par l'Union africaine ou les commissions économiques régionales en tant qu'institutions contribuant activement à la recherche-développement.

supprimer les obstacles durant la mise en œuvre, de mettre en lien les diverses possibilités et de tirer parti des capacités. La mise en commun des ressources comporte le partage des crédits, des risques et des responsabilités, en particulier face à des défis complexes. L'idée maîtresse est que la mise en commun de fonds non affectés surpassera les avantages de n'importe quel projet individuel en permettant de réagir rapidement et avec souplesse dans les situations d'urgence, de saisir les nouvelles possibilités et de tirer parti d'autres initiatives après avoir éliminé les difficultés éventuelles. Non seulement la fragmentation, la duplication et les coûts de transaction diminuent, mais les résultats s'améliorent sous l'effet de nouvelles synergies et d'une plus grande cohérence. L'ASTF est un portefeuille multi-pays de financements non affectés, qui a pour vocation d'aider les pays à réaliser leurs engagements prioritaires et complémentaires.

- b. *Favoriser des solutions à l'échelle des pays.* Parfois, l'appropriation ne suffit pas. Alors que l'ASTF se diversifie et que le nombre des pays participants augmente, il devient plus difficile de maintenir le niveau d'attention attendu du Fonds. Les pays africains se considèrent rarement comme des «pays donateurs». De ce fait, l'appropriation est une valeur qui ne suffit pas toujours, du moins sur le plan matériel. Il faut donc des incitations supplémentaires à l'égard des pays qui versent des contributions importantes au Fonds. En réalité, le principe de la solidarité de l'Afrique doit être considéré comme un processus bidirectionnel selon lequel le pays «donne et reçoit», c'est-à-dire qu'un contributeur serait également bénéficiaire des initiatives soutenues par l'ASTF, au prorata de sa contribution. Concrètement, cela signifie qu'une partie des contributions que ces pays versent sous forme de ressources communes non affectées peut être destinée au soutien d'initiatives sur leur propre territoire. Ces fonds peuvent être exclusivement réservés au soutien d'activités au niveau national et être gérés par le Représentant de la FAO dans le pays en question. Un pays contributeur peut par exemple établir un fonds fiduciaire unilatéral supplémentaire pour soutenir ses priorités nationales. Ce fonds permettra à la FAO de mobiliser un soutien ciblé auprès des pays du continent et au-delà, notamment par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

d. Guichets de financement pour les partenaires de l'Afrique

12. Les partenaires de développement intéressés, d'Afrique et d'ailleurs, pourront contribuer à l'ASTF au titre de trois volets:

- a. *Les partenaires de développement de l'Afrique.* Compte tenu des défis complexes auxquels est confrontée l'Afrique et du fait que la communauté du développement souhaite contribuer à l'essor de l'Afrique à la faveur des ODD, l'ASTF accueillera, en plus des contributions des pays africains, les contributions de parties prenantes telles que les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les «Amis de l'Afrique», soit principalement des partenaires de développement. L'ASTF est constitué d'un unique portefeuille de fonds non affectés et il est dirigé par l'Afrique, mais il dispose également d'un guichet visant à favoriser la participation de partenaires multiples, aux niveaux national, régional et mondial. Les partenaires qui opèrent dans les pays africains et les partenaires mondiaux auront donc la possibilité de verser directement des fonds non affectés en faveur du développement de l'Afrique, par le truchement de l'ASTF, notamment s'ils souhaitent reproduire ou intensifier des pratiques éprouvées ou des initiatives diverses dans un pays ou plusieurs pays d'Afrique. Les apports au Fonds peuvent prendre la forme de dons, de contributions ou d'accords de cofinancement; il peut s'agir de contributions en nature, de contributions financières ou d'assistance technique. Cela peut comprendre des mécanismes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire.

- b. *Les investissements à impact social et environnemental.* L'ASTF s'est également donné pour objectif de mobiliser des capitaux aux niveaux national, régional et mondial, afin d'accélérer la réalisation des ODD et des autres engagements pris par l'Afrique. Le financement à impact social soutient l'investissement des entreprises privées afin de stimuler le développement à la base de la pyramide socio-économique, avec à la clé un impact socio-économique sur les moyens d'existence ruraux. Ce type d'investissement, qui se développe rapidement dans le monde, intéresse particulièrement les entités du secteur privé soucieuses non seulement de leurs marges mais aussi de leur impact social et environnemental. Les partenaires de développement des pays africains, ainsi qu'un grand nombre d'acteurs du secteur privé et d'institutions financières seraient sans doute prêts à les épauler dans la réalisation des ODD. Cela ne peut que stimuler des investissements catalyseurs du secteur privé, en faveur de financements à impact social ou de financements mixtes au service du développement lorsque leurs effets sont décisifs, notamment aux fins de la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. L'ASTF est un canal de connexion possible pour les activités de la FAO. Les institutions financières peuvent utiliser une partie des prêts qu'elles consentent aux pays (fonds publics) pour éliminer des risques ou mobiliser des investissements à impact environnemental de la part d'entités du secteur privé. Le secteur privé pourrait ainsi être incité à investir en faveur de projets de développement, qui, sans cela, ne seraient pas financés. Le Fonds va capitaliser sur les activités de la FAO dans le domaine normatif et le domaine du développement et sur le pouvoir mobilisateur de l'Organisation en tant qu'intermédiaire neutre chargé de soutenir la certification, de fournir des avis en matière de politiques et de renforcement des capacités, afin d'aider les pays à respecter leurs engagements.
- c. *Le financement mixte.* La nécessité de mobiliser des ressources au-delà des dispositifs de financement du développement et d'utiliser les fonds publics comme catalyseurs est implicite dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Les marchés naissants et les marchés frontaliers de l'Afrique sont particulièrement attrayants pour les acteurs du secteur privé opérant dans les systèmes alimentaires et l'agriculture, l'agriculture intelligente face au climat, les énergies renouvelables, les technologies propres, etc. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que d'importants flux de capitaux pourraient être disponibles à l'appui des marchés naissants, surtout dans les pays africains, mais qu'ils ne se matérialisent pas parce que les fournisseurs potentiels, qui appartiennent au secteur privé, ont besoin de mesures pour atténuer les risques. Ils ont aussi besoin de partenariats avec d'autres fournisseurs de capitaux le long de la chaîne risque-capital, de politiques, ainsi que d'intermédiation, de facilitation et d'assistance technique pour éliminer les obstacles. Les institutions financières internationales et les acteurs du développement (partenaires fournisseurs de ressources) peuvent être mobilisés pour déployer des instruments financiers et non financiers spéciaux, susceptibles d'aider les investisseurs privés à surmonter les obstacles. Les solutions de financement mixte peuvent avoir un impact d'importance stratégique élevé sur le développement, en particulier dans le cadre des ODD et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Par l'intermédiaire de l'ASTF, la FAO vise à faciliter les partenariats de financement mixte et cherchera à tirer parti de son pouvoir technique et mobilisateur, de sa présence locale et de ses réseaux de partenariat pour combler les lacunes en matière de connaissances, de capacités et de politiques et contribuer à la mise en place d'une pépinière d'initiatives d'investissement et d'un environnement favorable à de nouveaux modes de financement. Il s'agit notamment d'aider à mettre en place des partenariats public-privé qui soient avantageux pour tous.

VI. Résultats de la table ronde du Fonds fiduciaire africain de solidarité

13. **La deuxième phase de l'ASTF** a été lancée lors d'une table ronde de contributeurs tenue au Centre international de conférences de Sipopo à Malabo (Guinée équatoriale) le 11 juin 2019. La table ronde de l'ASTF a été organisée par la FAO avec le concours du Président de la République de Guinée équatoriale. Des délégués de haut niveau de 22 pays africains et 14 pays non africains y ont participé, notamment quatre chefs d'État et de gouvernement africains ainsi que plusieurs ministres, ambassadeurs, hauts fonctionnaires et autres délégués de pays et d'organisations en Afrique et au dehors. La table ronde était articulée en deux segments: i) la séance d'ouverture et ii) la séance des annonces de contributions. La modératrice de la manifestation était M^{me} Coumba Sow, coordonnatrice de l'équipe sous-régionale chargée de la résilience, basée à Dakar (Sénégal). Parmi les chefs d'État et de gouvernement et représentants de haut niveau présents à la table ronde figuraient:

1. M. Obiang Nguema Mbasogo, *Président de la République de Guinée équatoriale (en qualité d'hôte)*
2. M. Mohamed Ould Abdel Aziz, *Président de la République islamique de Mauritanie*
3. M. José Mário Vaz, *Président de la République de Guinée-Bissau*
4. M. Ambrose Mandyulo Dlamini, *Premier ministre du Royaume d'Eswatini*
5. M^{me} Maria-Helena Semedo, *Directrice générale adjointe de la FAO, Rome*

14. Le montant des annonces de contributions s'est élevé à 25 millions d'USD, ventilés comme suit: Angola (10 millions d'USD), Guinée équatoriale (10 millions d'USD), France (2 millions d'EUR), Chine (2,6 millions d'USD), Eswatini (100 000 USD) et Zimbabwe (100 000 USD).

VII. Conclusions et étapes suivantes

- Les pays africains ayant annoncé des contributions sont invités à concrétiser leur engagement;
- La FAO devrait continuer d'encourager les pays à contribuer;
- La FAO devrait faire régulièrement le point avec les pays qui doivent encore signer les accords de contribution;
- La FAO devrait organiser la table ronde des contributeurs sur une base biennale ou triennale, afin d'assurer une reconstitution continue de l'ASTF.